

F34A1  
C33  
2005/06  
1  
QL  
P.ouv.

## **Portefeuille**

### **Famille, Aînés et Condition féminine**

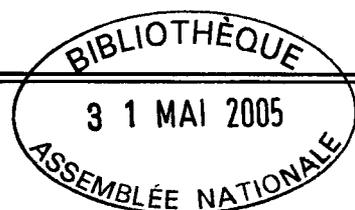
---

**Cahier explicatif du budget des dépenses**

**2005-2006**

---

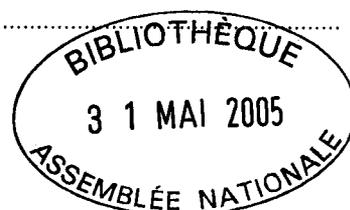
2005-05-16



**MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE**  
**CAHIER EXPLICATIF DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Page</u>
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
Explications des termes apparaissant dans ce document.....	1
<b>PROFIL DU MINISTÈRE</b> .....	1
<b>1. Le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine – Mission et enjeux stratégiques</b> .....	1
1.1. La mission.....	1-2
1.2. Les enjeux stratégiques.....	2
1.3. Les orientations stratégiques et axes d'intervention.....	3
Orientations 1, 2, 3, 4.....	3
<b>2. La structure des programmes du portefeuille Famille, Aînés et Condition féminine</b> .....	4
Programme 01 Planification, recherche et administration.....	4
Programme 02 Mesures d'aide à la famille.....	4
Programme 03 Condition des aînés.....	4
Programme 04 Condition féminine.....	4
Programme 05 Curateur public.....	4
<b>3. Les effectifs</b> .....	4
<b>4. Portefeuille Famille, Aînés et Condition féminine en 2005-2006</b> .....	5
<b><u>Programme 01 – Planification, recherche et administration</u></b> .....	6
- Objectif du programme.....	6
<u>Élément 01 – Planification, recherche et administration</u> .....	6
<b><u>Programme 02 - Mesures d'aide à la famille</u></b> .....	7
- Objectif du programme.....	7
- Évolution du budget de dépenses.....	7
- Évolution du nombre de places subventionnées en services de garde.....	8
<u>Élément 01 - Gestion des services à la famille</u> .....	8
- Objectif.....	8
- Évolution du budget de dépenses.....	8
- Explication de la variation budgétaire.....	8
<u>Élément 02 – Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde</u> .....	8
- Objectif.....	8
- Évolution du budget de dépenses.....	8
- Explication de la variation budgétaire.....	8
<u>Élément 03 – Service de la dette des centres de la petite enfance</u> .....	8
- Objectif.....	8
- Évolution du budget de dépenses.....	9
- Explication de la variation budgétaire.....	9
<u>Élément 04 – Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance</u> .....	9
- Objectif.....	9
- Évolution du budget de dépenses.....	9
- Explication de la variation budgétaire.....	9
<u>Élément 05 – Soutien aux enfants</u> .....	9
- Objectif.....	9
- Évolution du budget de dépenses.....	9
- Explication de la variation budgétaire.....	9



<u>Élément 06 - Organismes communautaires</u> .....	10
- Objectif.....	10
- Évolution du budget de dépenses.....	10
<u>Élément 07- Conseil de la famille et de l'enfance</u> .....	10
- Objectif.....	10
- Évolution du budget de dépenses.....	10
- Explication de la variation budgétaire .....	10
<b><u>Programme 03 – Condition des aînés</u></b> .....	11
- Objectif du programme.....	11
- Évolution du budget de dépenses par élément .....	11
- Explication de la variation budgétaire .....	11
<b><u>Programme 04 – Condition féminine</u></b> .....	12
- Objectif du programme.....	12
- Évolution du budget de dépenses et du budget d'investissements par élément.....	12
<u>Élément 01 – Conseil du statut de la femme</u> .....	12
- Objectif.....	12
- Explication de la variation budgétaire .....	12
<u>Élément 02 – Secrétariat à la condition féminine</u> .....	12
- Objectif.....	12
- Explication de la variation budgétaire .....	12
<b><u>Programme 05 – Curateur public</u></b> .....	13
- Objectif du programme.....	13

## INTRODUCTION

L'étude du budget de dépenses 2005-2006 en commission parlementaire permet notamment l'examen des orientations, des politiques, des programmes, des mesures et des activités d'un ministère.

Ainsi, ce cahier explicatif du budget de dépenses présente plus particulièrement des renseignements généraux sur le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, des données financières et statistiques de même que l'explication des variations budgétaires pour chacun des programmes et des éléments de programme qui s'y rattachent.

### Explications des termes apparaissant dans ce document :

- Budget de dépenses 2005-2006

Le budget de dépenses regroupe les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres ».

- Budget comparatif 2004-2005 :

Le budget comparatif 2004-2005 tient compte des changements de structure, des variations d'effectifs au cours de 2004-2005, de certains ajustements de dépenses (transferts entre ministères), des virements budgétaires entre programmes et éléments de programme et d'un ajustement pour tenir compte du programme de soutien aux enfants qui est comptabilisé en réduction des revenus budgétaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

- Budget d'investissements

Le budget d'investissements comprend les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, Placements et Avances ». Les investissements en immobilisations sont capitalisés et seul l'amortissement est inscrit à la dépense de l'année dans la supercatégorie « Fonctionnement » du budget de dépenses.

- Crédits 2005-2006

Les crédits portent sur le budget de dépenses et les investissements dont le déboursement grève les sommes versées au Fonds consolidé du revenu mais excluent l'amortissement relié aux investissements en immobilisations.

## **1. LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE - MISSION ET ENJEUX STRATÉGIQUES \***

### **1.1 La mission**

Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine a été créé par décret gouvernemental le 18 février 2005.

Le Ministère assure la cohérence des interventions gouvernementales touchant les familles, les aînés ainsi que les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

À cet égard, il coordonne l'action des ministères et des organismes, dont les responsabilités rejoignent sa mission, en vue de renforcer la cohérence de l'action gouvernementale favorisant le mieux-être des personnes. Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de plans d'action.

\* **En ce qui a trait au Curateur public du Québec, nous référons les membres de la Commission au document de présentation préparé par ce dernier.**

Le Ministère contribue au développement du Québec en favorisant :

- le mieux-être et l'épanouissement des familles et le développement des enfants;
- la contribution sociale, civique, économique et professionnelle des aînés au développement du Québec;
- l'égalité entre les femmes et les hommes.

## 1.2 Les enjeux stratégiques

Le Plan stratégique 2005-2008 du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine vient d'être déposé à l'Assemblée nationale le 11 mai 2005. Les enjeux stratégiques sur lesquels reposent les choix budgétaires du portefeuille Famille, Aînés et Condition féminine sont les suivants :

- Le mieux-être et l'épanouissement des familles;
- la reconnaissance de la contribution essentielle des aînés;
- l'égalité entre les femmes et les hommes;
- l'adaptation des services aux nouvelles réalités de la population.

### 1.3 Orientations stratégiques et axes d'intervention

Le Ministère présente ci-dessous ses orientations stratégiques pour répondre aux exigences liées aux enjeux stratégiques de même que les axes d'intervention qu'il entend privilégier.

---

---

#### **Orientation 1 Créer des conditions adaptées aux nouvelles réalités des familles d'aujourd'hui**

---

---

##### **Axes d'intervention**

- Le développement et la consolidation de services de garde de qualité répondant aux besoins des familles;
- la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles;
- l'établissement de solides partenariats pour appuyer les familles;
- le soutien aux familles.

---

---

#### **Orientation 2 Favoriser la pleine contribution des aînés au développement du Québec**

---

---

##### **Axes d'intervention**

- La consultation et le plan d'action gouvernemental;
- le soutien et la participation des aînés sur le plan régional.

---

---

#### **Orientation 3 Consolider l'intervention gouvernementale visant l'égalité entre les femmes et les hommes**

---

---

##### **Axes d'intervention**

- Le respect des droits des femmes et la progression vers l'égalité entre les femmes et les hommes;
- l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes;
- l'élimination de la violence faite aux femmes.

---

---

#### **Orientation 4 Moderniser les interventions du Ministère**

---

---

##### **Axes d'intervention**

- Une prestation de services renouvelée et simplifiée;
- la gestion planifiée des ressources humaines et le développement des compétences.

## 2. LA STRUCTURE DES PROGRAMMES DU PORTEFEUILLE FAMILLE, AÎNÉS ET CONDITION FÉMININE

La structure générale des programmes et éléments de programme se présente ainsi :

### Programme 01 - Planification, recherche et administration

Élément 01 Planification, recherche et administration

### Programme 02 - Mesures d'aide à la famille

Élément 01 Gestion des services à la famille  
 Élément 02 Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde  
 Élément 03 Service de la dette des centres de la petite enfance  
 Élément 04 Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance  
 Élément 05 Soutien aux enfants  
 Élément 06 Organismes communautaires  
 Élément 07 Conseil de la famille et de l'enfance

### Programme 03 - Condition des aînés

Élément 01 Conseil des aînés  
 Élément 02 Secrétariat aux aînés

### Programme 04 - Condition féminine

Élément 01 Conseil du statut de la femme  
 Élément 02 Secrétariat à la condition féminine

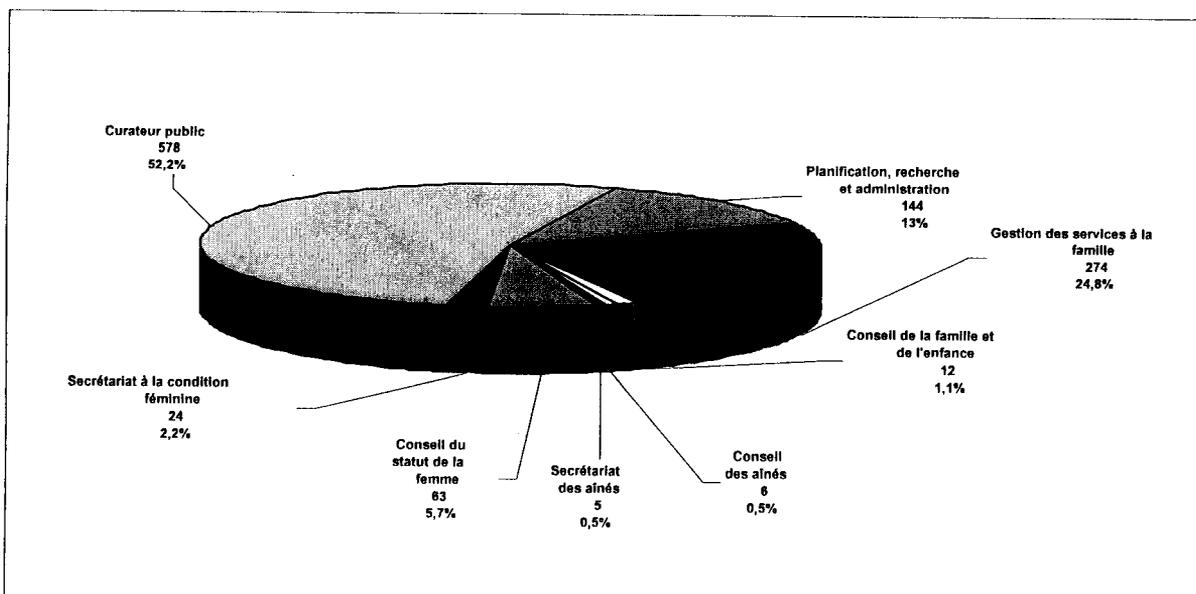
### Programme 05 - Curateur public

Élément 01 Curateur public

## 3. L'FFECTIF

Pour réaliser leurs mandats en 2005-2006, le Ministère et le Curateur public comptent sur un effectif autorisé de 1 106 effectifs à temps complet (ETC) comparativement à 1 111 ETC en 2004-2005.

Le tableau suivant présente une ventilation de l'effectif à temps complet pour 2005-2006 :



#### 4. PORTEFEUILLE FAMILLE, AÎNES ET CONDITION FÉMININE EN 2005-2006

Le budget de dépenses 2005-2006 du portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine » est établi à 1 634 402,2 K\$ par rapport au budget comparatif 2004-2005 de 1 511 614,9 K\$. Le budget de dépenses 2005-2006 représente donc une augmentation de 122 787,3 K\$ par rapport à l'année précédente.

Le tableau qui suit présente le budget de dépenses des différents programmes et éléments pour 2005-2006 par rapport au budget de dépenses comparatif 2004-2005 :

Programmes	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 <sup>(1)</sup> (K\$)	Variation (K\$)
01 Planification, recherche et administration	22 222,1	20 651,6	1 570,5
02 Mesures d'aide à la famille	1 568 661,3	1 447 308,8	121 352,5
03 Condition des aînés	2 750,2	2 674,9	75,3
04 Condition féminine	7 008,3	7 012,8	(4,5)
05 Curateur public	33 760,3	33 966,8	(206,5)
<b>TOTAL</b>	<b>1 634 402,2</b>	<b>1 511 614,9</b>	<b>122 787,3</b>

- (1) Le budget de dépenses original du portefeuille Famille, Aînés et Condition féminine pour 2004-2005, était de 1 848 720,6 K\$ alors que le budget de dépenses comparatif 2004-2005 au livre des crédits 2005-2006 est de 1 511 614,9 K\$. Cette variation de 337 105,7 K\$ par rapport au budget initialement voté s'explique par les éléments suivants :

	<u>(K\$)</u>
<u>BUDGET DE DÉPENSES 2004-2005 AJUSTÉ À LA SUITE DU REMANIEMENT MINISTÉRIEL DU 18 FÉVRIER 2005</u>	1 848 720,6
- Ajustement de la base budgétaire en regard des prestations familiales qui, depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2005, ont été remplacées par le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants	(396 910,0)
- Transfert du programme Allocation de maternité au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	(7 600,0)
- Transfert de crédits administratifs au programme 01 en provenance du MESS	11 371,5
- Transfert « Organismes communautaires Famille » en provenance du MESS	11 605,1
- Transfert « Organismes communautaires Famille » du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	677,8
- Condition des Aînés	2 674,9
- Condition féminine	7 012,7
- Curateur public	33 966,8
- Autres ajustements	95,5
	<u>(337 105,7)</u>
<u>BUDGET DE DÉPENSES COMPARATIF 2004-2005 AU LIVRE DES CRÉDITS 2005-2006</u>	<u>1 511 614,9</u>

<b>PROGRAMME 01 - Planification, recherche et administration</b>
--

Objectif du programme

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles, des enfants, et des aînés en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

Le budget comparatif de ce programme passe de 20 651,6 K\$ en 2004-2005 à 22 222,1 K\$ en 2005-2006, soit une augmentation de 1 570,5 K\$.

**Élément 01 – Planification, recherche et administration**

Évolution du budget de dépenses et du budget d'investissements

	<b>Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)</b>	<b>Budget comparatif 2004-2005 (K\$)</b>	<b>Variation (K\$)</b>
Total	22 222,1	20 651,6	1 570,5

	<b>Budget d'investissements 2005-2006 (K\$)</b>	<b>Budget comparatif 2004-2005 (K\$)</b>	<b>Variation (K\$)</b>
Immobilisations	6 890,3	14,2	6 876,1
Prêts, placements et avances	2,0	2,0	-
Total	6 892,3	16,2	6 876,1

Explication de la variation budgétaire

La variation de 1 570,5 K\$ entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 est principalement attribuable à l'augmentation des coûts d'amortissement et à des dépenses reliées à des projets informatiques.

Quant au budget d'investissements, la variation s'explique essentiellement par une augmentation des montants alloués en regard des développements de systèmes informatiques.

## PROGRAMME 02 - MESURES D'AIDE À LA FAMILLE

### Objectif du programme

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles le financement en lien avec leur mission globale. Finalement, il assure le financement de la gestion du soutien aux enfants et le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

### Évolution du budget de dépenses par élément

Éléments	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
01 Gestion des services à la famille	17 957,4	18 452,6	(495,2)
02- Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 430 562,2	1 332 113,6	98 448,6
03- Service de la dette des centres de la petite enfance	19 829,2	16 032,1	3 797,1
04- Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	42 542,2	39 900,0	2 642,2
05- Soutien aux enfants	42 854,5	25 954,5 <sup>(1)</sup>	16 900,0
06- Organismes communautaires	13 782,9	13 782,9	0,0
07- Conseil de la famille et de l'enfance	1 132,9	1 073,1	59,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 568 661,3</b>	<b>1 447 308,8</b>	<b>121 352,5</b>

(1) Un redressement a été effectué afin de présenter le budget comparatif 2004-2005 sur la même base qu'en 2005-2006. Ce redressement entraîne, pour 2004-2005, une diminution de 396 910,0 K\$ de la base budgétaire en regard des prestations familiales qui ont été remplacées, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, par le Programme de soutien aux enfants. Ce dernier est une mesure fiscale qui est comptabilisée en réduction des revenus du gouvernement.

	Budget d'investissements 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
<b>Immobilisations –</b>			
<b>Élément 01</b>	52,4	52,4	-
<b>Élément 07</b>	2,0	2,0	-
<b>Total</b>	<b>54,4</b>	<b>54,4</b>	<b>-</b>

L'augmentation du budget de dépenses de ce programme reflète les priorités gouvernementales définies à la politique familiale et vise le mieux-être des enfants et des familles. La variation budgétaire prévue en 2005-2006 s'explique principalement par la poursuite du développement de places pour les services de garde éducatifs.

### Évolution du nombre de places subventionnées en services de garde

Au 31 mars 2005, 189 380 places en services de garde étaient disponibles. Le gouvernement maintient son objectif d'offrir 200 000 places en services de garde au terme de l'année financière 2005-2006. Ainsi, le gouvernement assurera le développement nécessaire à cette fin.

De plus, le Ministère entend poursuivre ses efforts visant à consolider le réseau des services de garde de manière à améliorer la qualité et l'accessibilité de ces services ainsi qu'à assurer leur gestion optimale.

### Élément 01 – Gestion des services à la famille

#### Objectif

Cet élément de programme réfère à la gestion, à l'implantation et à la coordination des services et des mesures destinées à la famille et à l'enfance. De plus, il concerne la conception, l'organisation et la mise en œuvre des mesures soutenant la gestion et le développement de la main-d'œuvre des services de garde.

#### Évolution du budget de dépenses

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Total	17 957,4	18 452,6	(495,2)

#### Explication de la variation budgétaire

L'écart de 495,2 K\$ entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique par une variation entre les crédits reports 2004-2005 et 2003-2004 et un réaménagement budgétaire entre éléments de programme.

### Élément 02- Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde

#### Objectif

Cet élément de programme vise à soutenir financièrement les centres de la petite enfance de même que les garderies.

#### Évolution du budget de dépenses

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Total	1 430 562,2	1 332 113,6	98 448,6

#### Explication de la variation budgétaire

La variation de 98 448,6 K\$ à cet élément de programme entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique notamment par l'impact du développement des nouvelles places en services de garde en 2005-2006.

### Élément 03- Service de la dette des centres de la petite enfance

#### Objectif

Ce budget est dédié au financement de la dette des centres de la petite enfance (CPE) pour le remboursement du principal et des intérêts des emprunts à long terme contractés par les CPE dans le cadre du programme de financement global des immobilisations.

Évolution du budget de dépenses

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Total	19 829,2	16 032,1	3 797,1

Explication de la variation budgétaire

La variation de 3 797,1 K\$ à cet élément de programme se justifie par une hausse du nombre de projets admissibles au financement.

**Élément 04- Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance**Objectif

Cet élément de programme vise à financer le régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance.

Évolution du budget de dépenses

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Total	42 542,2	39 900,0	2 642,2

Explication de la variation budgétaire

La hausse de 2 642,2 K\$ à cet élément de programme s'explique par la progression des salaires et par l'évolution du nombre d'employés due au développement des nouvelles places.

**Élément 05- Soutien aux enfants**Objectif

Cet élément de programme vise le financement des coûts liés à l'administration du nouveau programme des prestations de soutien aux enfants et à des ajustements rétroactifs du programme des prestations familiales.

Évolution du budget de dépenses

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Total	42 854,5	25 954,5 <sup>(1)</sup>	16 900,0

(1) Un redressement a été effectué afin de présenter le budget comparatif 2004-2005 sur la même base qu'en 2005-2006. Ce redressement entraîne, pour 2004-2005, une diminution de 396 910,0 K\$ de la base budgétaire en regard des prestations familiales qui ont été remplacées, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, par le Programme de soutien aux enfants. Ce dernier est une mesure fiscale qui est comptabilisée en réduction des revenus du gouvernement.

Explication de la variation budgétaire

La variation entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique par l'augmentation du nombre de familles visées par le programme. En effet, 330 000 familles supplémentaires ont droit à un soutien financier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, portant ainsi le nombre total de familles aidées à 860 000.

### **Élément 06 – Organismes communautaires**

#### Objectif

Cet élément de programme vise à accorder des subventions en soutien de la mission globale des organismes communautaires « Famille ».

#### Évolution du budget de dépenses

	<b>Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)</b>	<b>Budget comparatif 2004-2005 (K\$)</b>	<b>Variation (K\$)</b>
Total	13 782,9	13 782,9	0,0

### **Élément 07- Conseil de la famille et de l'enfance**

#### Objectif

Cet élément de programme vise à assurer le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance dont le rôle principal consiste à donner des avis à la Ministre sur toute question relative à la famille et à l'enfance, et ce, à la demande de la Ministre ou de sa propre initiative.

#### Évolution du budget de dépenses

	<b>Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)</b>	<b>Budget comparatif 2004-2005 (K\$)</b>	<b>Variation (K\$)</b>
Total	1 132,9	1 073,1	59,8

#### Explication de la variation budgétaire

La variation de 59,8 K\$ entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique par la variation entre les crédits reports 2004-2005 et 2003-2004.

## PROGRAMME 03 - CONDITION DES AÎNÉS

### Objectif du programme

Ce programme assure le financement du Conseil des aînés et du Secrétariat aux aînés afin de soutenir la valorisation de la participation des aînés dans la société québécoise et cela en vue d'un Québec équitable pour toutes les générations.

L'élément 01 du programme vise à soutenir le financement du Conseil des aînés afin qu'il puisse notamment mener à terme le mandat qui lui est confié par le gouvernement à savoir de proposer des moyens qui pourraient être intégrés dans un plan d'action gouvernemental ayant, entre autres, comme objectif d'encourager et de soutenir la participation sociale, civique et professionnelle des aînés en créant des ponts intergénérationnels pour permettre à la fois aux jeunes de profiter de l'expérience des aînés et ceux-ci de transmettre leur savoir.

L'élément 02 permet principalement de financer le programme « Engagés dans l'action » sous la responsabilité du Secrétariat des aînés en plus de pourvoir au fonctionnement de ce secrétariat.

### Évolution du budget de dépenses par élément

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
01 Conseil des aînés	727,0	668,5	58,5
02 Secrétariat des aînés	2 023,2	2 006,4	16,8
<b>TOTAL</b>	<b>2 750,2</b>	<b>2 674,9</b>	<b>75,3</b>

### Explication de la variation budgétaire

Les variations du budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'expliquent par les variations entre les crédits reports 2004-2005 et 2003-2004 et d'autres ajustements mineurs.

## PROGRAMME 04 - CONDITION FÉMININE

### Objectif du programme

Ce programme vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

### Évolution du budget de dépenses et du budget d'investissements par élément

	Budget de dépenses 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
01 Conseil du statut de la femme	4 412,7	4 349,1	63,6
02 Secrétariat à la condition féminine	2 595,6	2 663,7	(68,1)
<b>TOTAL</b>	<b>7 008,3</b>	<b>7 012,8</b>	<b>(4,5)</b>

	Budget d'investissements 2005-2006 (K\$)	Budget comparatif 2004-2005 (K\$)	Variation (K\$)
Immobilisations	25,8	25,0	0,8
<b>Total</b>	<b>25,8</b>	<b>25,0</b>	<b>0,8</b>

### Élément 01- Conseil du statut de la femme

#### Objectif

Cet élément de programme vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des droits et du statut des femmes.

#### Explication de la variation budgétaire

La variation de 63,6 K\$ entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique par un réaménagement budgétaire entre éléments de ce programme et la variation entre les crédits reports 2004-2005 et 2003-2004.

### Élément 02- Secrétariat à la condition féminine

#### Objectif

Cet élément de programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

#### Explication de la variation budgétaire

La variation de 68,1 K\$ entre le budget de dépenses 2005-2006 et le budget comparatif 2004-2005 s'explique par la variation entre les crédits reports 2004-2005 et 2003-2004 et un réaménagement budgétaire entre éléments de ce programme.

**PROGRAMME 05 - CURATEUR PUBLIC**Objectif du programme

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes. Il vise également à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou au gouvernement.

Note : Les membres de la Commission sont invités à se référer au document préparé par le Curateur public détaillant les variations de crédits et présentant les faits saillants de ses crédits 2005-2006.